



BOURSE DE RECHERCHE

APPEL À CANDIDATURE

L'Association France Glaucome souhaite favoriser la recherche dans le domaine du glaucome en aidant les chercheurs et les cliniciens qui ont une activité de recherche dans ce domaine. En 2025, l'Association France Glaucome attribuera une bourse de 25 000 €. Les modalités détaillées sont présentées dans le règlement de la bourse de recherche de l'Association France Glaucome.

CONSTITUTION DES DOSSIERS

Les dossiers de candidature doivent obligatoirement réunir :

- les 6 fiches intégralement complétées selon le modèle présenté aux pages 2, 3 et 4,
- un curriculum vitae et une description de l'équipe de recherche du candidat,
- une liste des publications et interventions du candidat en lien avec son activité de recherche,
- optionnellement, une lettre de recommandation de la part d'une personnalité qui peut apprécier les travaux du candidat et le recommander (deux pages au maximum).

L'envoi de la candidature en ligne est obligatoirement accompagné de l'acceptation du règlement de la bourse de recherche de l'Association France Glaucome, laquelle vaut engagement du candidat à le respecter si sa candidature est retenue.

Les dossiers de candidature doivent être adressés au président du conseil scientifique de l'Association France Glaucome, le Pr Florent Aptel, à l'adresse e-mail : aptel_florent@hotmail.com

Date limite de dépôt : 1^{er} avril 2025 à minuit

Tous les dossiers envoyés feront l'objet d'un accusé de réception dans un délai de 8 jours maximum. Si vous n'avez rien reçu passé ce délai, contactez-nous : assofrglaucome@gmail.com.